

Georges RENCY
La Belgique et la Guerre

TROISIÈME PARTIE
CHAPITRE IV
LES MINISTRES PROTECTEURS.

Il a déjà été beaucoup question, au cours de cet ouvrage, des ministres protecteurs du Comité National et l'on a rappelé les points principaux de leur bienfaisante intervention. Mais celle-ci fut si importante et elle eut pour la Belgique de si heureuses conséquences qu'il ne paraîtra pas superflu de lui consacrer un chapitre spécial.

Au moment où le Gouvernement belge se retira à Anvers, puis à Ostende et, de là, au Havre, sur le rocher de Sainte-Adresse, il fut suivi dans sa retraite par tous les diplomates accrédités auprès de lui. Seuls, les ministres d'Espagne et de l'Amérique, MM. le marquis de Villalobar et Brand Whitlock, estimèrent qu'ils seraient plus utiles aux Belges en demeurant à Bruxelles qu'en s'exilant à la suite du gouvernement légitime. Un accord intervint, à ce sujet, entre les gouvernements de Madrid et de Washington : MM. de Villalobar et Brand Whitlock furent autorisés à rester à Bruxelles. Le ministre de Hollande, le jonkheer de Weede, était parti pour le Havre, mais la légation de Hollande demeura installée à Bruxelles sous la direction du chargé d'affaires, M. van Vollenhoven.



PHOT. PARDON, BRUXELLES

S. E. DON RODRIGO RAMIREZ DE SAAVEDRA Y VINENT
MARQUIS DE VILLALOBAR

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi d'Espagne près de S. M. le Roi des Belges.
Grand-Cordon de l'Ordre Royal et distingué de Charles III
et de l'Ordre Royal d'Isabelle la Catholique d'Espagne.
Grand-Cordon de l'Ordre de Léopold de Belgique.
Croix-civique belge de 1^{re} classe 1914-1918 pour actes éclatants de courage et de dévouement, etc., etc.
Chambellan de la Chambre de Sa Majesté avec exercice.
Académicien correspondant de l'Académie royale d'histoire en Espagne.
Médaille d'Or de la Ville de Liège.
Bourgeois de Bruxelles. — Citoyen d'Honneur d'Anvers. — Bourgeois de Liège.
Ministre Protecteur de la Belgique pendant la guerre 1914-1918.

La situation de ces trois messieurs était des plus singulières. Accrédités auprès de S. M. le Roi des Belges, leur mission ne pouvait s'exercer que là où le Roi des Belges résidait. Elle cessait de plein droit le jour où Bruxelles et la Belgique tombaient aux mains d'un pouvoir ennemi. Le Gouvernement allemand allait-il tolérer seulement leur présence à Bruxelles ? En fait, le Gouvernement belge avait disparu. Et les seuls ministres d'Espagne, des Etats-Unis et des Pays-Bas que le Gouvernement allemand pouvait reconnaître étaient ceux qui avaient leur résidence à Berlin.

Le Gouvernement allemand ne fit cependant aucune opposition au séjour à Bruxelles de MM. de Villalobar, Brand Whitlock et van Vollenhoven. Quand ils eurent accepté le titre de ministres protecteurs du Comité National, le pouvoir occupant voulut bien les considérer comme tels et les prendre pour intermédiaires dans ses rapports avec le Comité. Il se créa là, tout spontanément, une situation unique, sans précédent, qui permit aux trois diplomates sans mission légale de jouer un rôle dans les affaires de la Belgique.

Notre peuple comprit tout de suite l'importance de ce rôle et entoura les trois ministres d'une véritable vénération. Il se sentait placé sous leur protection et il exagérait même la portée de celle-ci, comme le jour où le bruit se répandit que M. Max, bourgmestre de Bruxelles, était devenu



S. E. L'HONORABLE BRAND WHITLOCK

Ambassadeur extraordinaire et Ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique à Bruxelles.
Ministre protecteur du Comité National de Belgique.
Grand-Cordon de l'Ordre de Léopold,
Décoré de la Croix civique de première classe.
Bourgeois de Bruxelles. — Citoyen d'Honneur d'Anvers. — Bourgeois de la cité de Liège.
Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles.
Membre de l'Académie américaine. — Membre de l'Académie royale de Belgique.
Attorney and Counselor at Law. Solicitor in Chancery and Proctor in Admiralty.
Docteur en droit, Brown University & Ohio Wesleyan University.
Docteur en littérature, Western Reserve University.
Ancien Maire de Toledo, Ohio.

secrétaire de la légation d'Amérique et revêtait par là, vis-à-vis des Allemands, un caractère d'absolue inviolabilité. Le bruit, naturellement, était faux, mais il prouva la confiance que les Belges mettaient, dès le début, dans les trois diplomates qui

étendaient leurs mains protectrices sur notre malheureux pays. Les mémoires de M. Brand Whitlock* et de M. Hugh Gibson**, secrétaire de la légation des Etats-Unis, nous ont appris depuis combien cette confiance était bien placée et quels amis sincères nous avons dans ces «*neutres*» que révoltait jusqu'au fond de l'âme la duplicité allemande.

C'est à la suite d'une démarche de M. Max qu'au début du mois de septembre 1914, les ministres d'Espagne et des Etats-Unis acceptèrent la présidence d'honneur du Comité central de Secours et d'Alimentation, embryon du Comité National. L'oeuvre neutre qu'ils dirigeaient et qui aida le Comité central dans sa tâche s'appelait alors le Comité Hispano-Américain. En novembre 1914, quand le Comité central se transforma en Comité National, le Comité Hispano-Américain devint la *Commission for Relief in Belgium*.

Au mois d'avril 1915, MM. les ministres d'Espagne et des Etats-Unis exprimèrent le désir que le Comité National leur adjoignit le ministre de Hollande. Cela fut fait aussitôt. M. le Jonkheer de Weede accepta avec empressement et, absent de Bruxelles, délégua M. van Vollenhoven pour le remplacer. En mai 1917, lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis, M. van Vollenhoven succéda effectivement à S. E. Jonkheer de Weede comme ministre protecteur du Comité National.



S. E. MAURICE VAN VOLLENHOVEN

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. la Reine des Pays-Bas.
Ministre protecteur du Comité National de Belgique.
Grand-Cordon de l'Ordre de la Couronne de Belgique.
Décoré de la Croix civique de première classe.

Quelle était exactement la mission des ministres protecteurs?

Elle était double.

Ils devaient, tout d'abord, servir d'intermédiaires, entre les belligérants, au nom de leurs gouvernements respectifs, pour établir les accords relatifs au ravitaillement de la Belgique.

Ils devaient, ensuite, veiller à l'observation des accords par tous ceux qui les avaient conclus.

Le ravitaillement de la Belgique était compromis gravement par la déclaration du blocus de l'Allemagne par l'Angleterre et par la déclaration de l'Allemagne qu'elle ne pourvoirait pas, en dépit des prescriptions de la Conférence de la Haye, à la nourriture des populations des territoires occupés.

Il fallait donc en venir à un *modus vivendi* entre les puissances intéressées et ce *modus vivendi* ne pouvait être conclu qu'à l'intervention des neutres. Il fallait obtenir de l'Angleterre l'autorisation d'introduire en Belgique, malgré le blocus, la quantité de vivres nécessaires. Mais il fallait aussi obtenir de l'Allemagne la promesse qu'elle ne saisirait pas ces vivres et ne les détournerait pas de leur destination.

On saisit aisément ce que ces négociations avaient de délicat. L'Angleterre, sans doute, ne demandait pas mieux que d'autoriser le ravitaillement par mer de notre pays, pour la liberté duquel elle avait pris les armes. Mais elle connaissait l'Allemagne et la vanité de sa parole.

Elle. n'avait qu'une très faible confiance dans les promesses faites par les fonctionnaires allemands. Il importait donc que les accords conclus eussent la valeur d'accords internationaux dans lesquels les puissances neutres interviendraient comme parties. L'Espagne, les Etats-Unis, la Hollande, à la prière de leurs ministres à Bruxelles, consentirent à jouer ce rôle et le Gouvernement impérial de Berlin leur notifia officiellement, par l'intermédiaire de leurs ministres accrédités à Berlin, les garanties accordées au Comité National par le maréchal von der Goltz, premier gouverneur général allemand en Belgique.

C'est alors seulement que MM. De Villalobar et Brand Whitlock envoyèrent à Londres MM. Francqui et le baron Lambert négociier avec le Gouvernement britannique l'entrée en Belgique des vivres exotiques nécessaires à la population.

Mais ce fut surtout dans les rapports du Comité National avec les autorités allemandes que l'intervention des ministres protecteurs fut précieuse.

En 1915, le gouverneur von Bissing, qu'inquiétait le développement pris par les affaires du Comité, prétendit les réglementer dans un but qu'il n'est pas difficile de deviner. La réglementation allemande, pendant l'occupation, prétendit toujours ne s'inspirer que des intérêts de la population belge ; en réalité, elle ne tendit jamais qu'à servir les intérêts teutons. Si le baron

von Bissing avait donné suite, en 1915, à ses velléités d'ingérence dans les opérations du Comité National, l'Angleterre eût retiré tout aussitôt son autorisation d'importer des vivres et nous nous fussions trouvés dans la plus terrible des situations. Grâce aux ministres protecteurs qui agirent sans tarder avec une ferme courtoisie, l'Allemand recula et fut même contraint de préciser davantage les accords conclus, de façon à ce qu'un malentendu nouveau devint impossible.

Néanmoins, au mois d'avril 1916, il y eut une assez vive alerte provoquée par le Gouvernement britannique qui ne pouvait admettre que le Gouvernement allemand réquisitionnât en Belgique des vivres indigènes et voulait obtenir l'assurance que pareil fait ne se reproduirait plus. Au contraire, les Allemands prétendaient qu'ils avaient le droit de réquisitionner les vivres indigènes et que les garanties de non-saisie ne concernaient que les vivres importés par la *Commission for Relief in Belgium*. Il y eut de nombreux échanges de vues et des voyages diplomatiques, à la suite desquels l'Allemagne dut admettre la thèse anglaise et étendre aux produits indigènes les garanties fournies pour les vivres importés. Elle s'engagea à ne pas exporter, à ne pas réquisitionner, et même à ne pas autoriser les achats par libre transaction des denrées provenant de la culture belge. On sait trop comment, dans la suite, elle ne laissa pas de tourner ses engagements à cet égard. Mais elle

l'eût fait sur une bien plus large échelle si l'intervention des ministres protecteurs ne l'avait contrainte à limiter son avidité.

Au fur et à mesure que l'administration allemande en Belgique étendait et compliquait ses rouages, les contacts devenaient plus fréquents et plus acerbes entre elle et le Comité National. Chaque organisme nouveau (**Note** : *Zentralen*) entendait réduire à son profit les concessions consenties au Comité par l'autorité supérieure. Il fallait se défendre sans cesse contre cet empiètement de détail. Ici encore ce furent les ministres protecteurs qui servirent d'intermédiaires et réussirent à sauvegarder l'ensemble des garanties qui protégeaient l'action du Comité. Sans eux, qu'eussions-nous pu faire contre les agissements cyniques d'un ennemi qui ne respectait rien, pas même la parole donnée, et dont le seul but était d'épuiser notre pays jusqu'à la mort ? Seuls les ministres protecteurs, derrière lesquels l'Allemagne sentait l'opinion publique de toutes les puissances neutres du monde entier, étaient capables de modérer un peu les excès d'une autorité sans scrupule, ayant à sa disposition une force matérielle incoercible. C'est pourquoi nos populations qu'ils ont sauvées de la famine, ne leur témoigneront jamais assez leur reconnaissance. Leurs noms ne seront jamais oubliés, pas plus que ceux des grands citoyens de chez nous qui conçurent l'idée du Comité National

et en assumèrent la direction jusqu'au jour de la libération,

Mais les ministres protecteurs avaient encore une autre mission à remplir. Ils s'étaient engagés, vis-à-vis des puissances belligérantes et vis-à-vis de leurs gouvernements respectifs, à contrôler et à surveiller les importations de vivres et leur mode de répartition.

La tâche était aisée en ce qui concernait les importations. La meilleure preuve que les gouvernements alliés ne les entravaient d'aucune manière, c'était leur arrivée constante et régulière dans le port de Rotterdam. Il n'y eut d'interruption, dans les transports, que du fait du Gouvernement allemand quand il décréta, en 1917, la guerre sous-marine.

La partie la plus importante et aussi la plus délicate de leur mission était la surveillance à exercer sur le pouvoir occupant. Au début, quand les garanties ne couvraient que les vivres exotiques, cette surveillance était facile. Il suffisait de s'assurer que ces vivres parvenaient bien au siège central du Comité ou aux sièges des Comités locaux. Mais la tâche devint plus complexe et plus difficile après l'accord de 1916 qui étendait les garanties aux vivres indigènes.

Comment empêcher efficacement le commerce libre de vendre aux Allemands ? Comment s'assurer que tout se passait régulièrement dans les multiples organismes de répartition des vivres

indigènes créés par les Allemands et où ne siégeaient que leurs nationaux ?

La *Commission for Relief* et le service d'inspection du Comité National apportèrent tout d'abord leur concours aux ministres protecteurs. Mais des froissements se produisirent entre les membres belges de ces comités de contrôle et les fonctionnaires allemands. Alors les ministres protecteurs assumèrent eux-mêmes le soin de la surveillance et s'en acquittèrent avec une diligence et un tact auxquels on ne pourrait assez rendre hommage. Ils obtinrent même que des Belges, désignés par eux, seraient adjoints aux bureaux allemands chargés de la surveillance de la production et de la répartition des vivres indigènes. Ces délégués figurèrent à titre de membres des comités consultatifs fonctionnant auprès de ces bureaux. Ils étaient en rapports étroits avec le service de contrôle institué par les ministres protecteurs et avisaient ce dernier de tout ce qu'ils avaient constaté d'irrégulier dans les opérations des bureaux allemands.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur le rôle si important joué par les ministres protecteurs du Comité National. Mais ceci peut suffire à montrer que leur aide active et efficace permit seule aux dirigeants du Comité de poursuivre leur entreprise jusqu'au bout et de préserver les Belges et les Français du Nord des affres de la faim.

Notes de Bernard GOORDEN.

Extrait (pages 135-138) de

La Belgique et la Guerre

Rency, Georges ;

Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ;

1924 (2^{ème} édition) ;

Volume **1** : **La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; XI-386 pages
+ 8 **hors-texte** (dont portraits des
3 ministres protecteurs)

Le seul portrait du marquis de Villalobar illustre à l'origine ce chapitre (entre les pages 136 et 137). Nous avons jugé utile d'y ajouter ceux de Brand Whitlock (figurant entre les pages 176 et 177) et celui de Maurice van Vollenhoven (figurant entre les pages 184 et 185).

Plusieurs auteurs contemporains, témoins oculaires de la guerre mondiale 1914-1918, ont témoigné de l'action des *ministres protecteurs*. A commencer par Brand **Whitlock** (1869-1934) lui-même, dans ses mémoires* intitulées ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** (1919) et leur traduction française, ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** (1922). Voir les deux versions à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Voici les liens vers quelques chapitres des

mémoires de Brand **Whitlock** où le marquis de Villalobar est particulièrement mis en valeur par son *alter ego* :

Sans recenser ici les chapitres où il évoque largement *Commission for relief* et *Comité national* (de Secours et d'Alimentation), renseignés e. a. à :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20CHARITE%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp109-113.pdf>

« *Les tranchées au Bois* (de la Cambre) », chapitre 21 de 1914, traduction française de « *The trenches at the Bois* », où Brand Whitlock évoque sa démarche (en compagnie du marquis de Villalobar), le 19 août 1914, auprès du bourgmestre Adolphe MAX, concernant la défense dérisoire que pourrait opposer la garde civique à l'armée allemande :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%20CHAPITRE%2020.pdf>

Le marquis de Villalobar s'est fort impliqué dans la défense d'Edith Cavell. Voir :

« *La nuit de l'exécution* », chapitre 24 de 1915, traduction française du chapitre 2 (« *The night of the execution* ») du volume 2 :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201915%20CHAPITRE%2024.pdf>

« *Un édit ex post facto* », chapitre 25 de 1915, traduction française du chapitre 3 (« *An ex-post-facto edict* ») du volume 2 :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201915%20CHAPITRE%2025.pdf>

« *Visite au Front* », chapitre 17 de 1915, traduction française du chapitre 81 (« *A visit to the front* »), où il y évoque sa visite sur le Front (allemand), dans le Nord de la France, le 20 juillet 1915, en compagnie du baron von der Lancken :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%20CHAPITRE%2017.pdf>

« *Sous le feu* », chapitre 18 de 1915, traduction française du chapitre 82 (« *Under fire* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%20CHAPITRE%2018.pdf>

Hugh **GIBSON** **, *A journal from our Legation in Belgium* (New York ; Doubleday, Page & Company Garden City ; 1917) :

<http://net.lib.byu.edu/~rdh7/wwi/memoir/Legation/GibsonTC.htm>

Le journaliste argentin Roberto J. **Payró** l'évoque, sans le nommer, dans :

« *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (36) », in *La Nación* ; 22/04/1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141105%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19141105%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

« *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un*

testigo (50) », in **La Nación** ; 16/09/1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/191412A%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/191412A%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

Un ouvrage **magistral** a été consacré au marquis de Villalobar par Álvaro LOZANO (auteur, depuis, d'autres livres historiques réputés) : « **El marqués de Villalobar. Labor diplomática 1910-1918** ».

(Madrid, Ediciones El Viso ; 2009, 864 páginas. 15 fotografías en blanco y negro. 16,5 x 24 cm. Encuadernación en cartonné al cromo. **ISBN** : 978-84-95241-72-6; **PVP** : **30 € + 19 €** correos)

www.edicioneselviso.com

c.perez@edicioneselviso.com

T. [+34 915196576](tel:+34915196576)

M. [+34 630 949 626](tel:+34630949626)

Los datos bancarios son los siguientes :

IBAN / nº de cuenta Banca March :

ES56 0061 0196 0401 1690 0402

Código SWIFT: BMARES2M

EL MARQUÉS DE VILLALOBAR

LABOR DIPLOMÁTICA
1910-1918



Álvaro Lozano

ÀLVARO LOZANO CUTANDA fut, antérieurement, l'auteur de « *Algunas gestiones de mediación del Marqués de Villalobar durante la Primera Guerra Mundial* » in **Espacio, Tiempo y Forma**, Serie V, Historia Contemporánea, t. 17, 2005, pp. 93-117 :

<http://revistas.uned.es/index.php/ETFV/article/view/File/3109/2969>

Le **Comité National de Secours et d'Alimentation** est longuement traité dans le même volume **La Belgique et la Guerre** par **Georges Rency**, constituant quasi l'intégralité de sa 2^{ème} partie (pages 128 à 324) :

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE II. — Première tentative de ravitaillement officiel (pages 120-127)

CHAPITRE III. — Création du Comité National (pages 128-134)

CHAPITRE IV. — Les ministres protecteurs (pages 135-138)

CHAPITRE V. — Les caractères du Comité National (pages 139-143)

CHAPITRE VI. — Organisation du Comité National (pages 144-152)

CHAPITRE VII. — L'organisation financière du Comité National (pages 153-158)

CHAPITRE VIII. — Organisation provinciale du Comité National (pages 159-163)

CHAPITRE IX. — *La Commission for Relief in Belgium* (pages 164-171)

CHAPITRE X. — Les accords internationaux

(pages 172-188)

CHAPITRE XI. — Les relations du Comité National avec les autorités allemandes (pages 189-215). « **La problématique des chômeurs** » (sous-titre proposé par Bernard Goorden ; pages 198-202) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20PROBLEMATIQUE%20CHOMEURS%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T1%20pp198-202.pdf>

CHAPITRE XII. — Le « *Secours* ». — Principes et méthodes (pages 216-226)

CHAPITRE XIII. — Le fonctionnement du département « *Secours* ». — Ses finances (pages 227-232)

CHAPITRE XIV. — Le droit au secours (pages 233-237)

CHAPITRE XV. — Le secours alimentaire (pages 238-245)

CHAPITRE XVI. — Le vêtement. — Le chauffage (pages 246-251)

CHAPITRE XVII. — Les oeuvres de l'enfance (e.a. « *Petites Abeilles* » ; pages 252-267)

CHAPITRE XVIII. - Le service de renseignements et de contrôle. — Les oeuvres de secours aux soldats (pages 268-285)

CHAPITRE XIX. - Les Restaurants économiques. — Cantines bourgeoises. — La coopérative « *Les Magasins Communaux* » (pages 286-296)

CHAPITRE XX. - Œuvres de solidarité sociale (pages 297-309)

CHAPITRE XXI - La section agricole du Comité National (pages 310-316)

CHAPITRE XXII - L'alimentation et le Comité Hispano-Néerlandais (pages 317-322)

Composition du Comité National de Secours et d'Alimentation de Belgique (pages 323-324)

Un livre, en 2 volumes, **PUBLIC RELATIONS OF THE COMMISSION FOR RELIEF IN BELGIUM. DOCUMENTS** (STANFORD UNIVERSITY PRESS STANFORD UNIVERSITY, CALIFORNIA), écrit en collaboration par George Inness GAY (*Commission for Relief in Belgium*) et Harold Henry FISHER (*Stanford University*), a été publié en 1929.

Il est consultable à l'adresse INTERNET suivante :

<http://net.lib.byu.edu/estu/wwi/comment/CRB/CRB1-TC.htm>

Sa consultation sous cette forme s'étant cependant révélée malaisée lors nos recherches, nous avons rassemblé la trentaine de morceaux du puzzle et décidé de mettre à disposition une version **PDF**, ce qui n'aurait pas été possible sans le travail essentiel préalable :

<http://www.idesetautres.be/upload/Public%20Relations%20Commission%20for%20Relief%20Belgium%20Gay%20Fisher.pdf>

En voici la table des matières :

CHAPTER I. THE ORIGIN OF THE C.R.B

1. [Preliminaries of Organization](#). September 1914

2. [The Diplomatic Background](#). September-October 1914
3. [Progress in Relief Organization](#). October-November 1914

CHAPTER II. THE ORGANIZATION OF RELIEF ADMINISTRATION

1. [First Measures](#). November 1914
2. [The C.R.B. in Belgium](#). November 1914-January 1915
3. [The C.R.B. and the German General Government](#). February-March 1915
4. [The German Authorities and Relief Control](#). June-July 1915
5. [Adjustment of Functions of C.R.B and C.N.](#) July 1915
6. [The Vermittlungsstelle](#). November-December 1915
7. [Inspection and Control](#). January-February 1916
8. [Responsibilities and Duties of the Commission Redefined](#). February-December 1916

CHAPTER III. PROGRAM OF IMPORTATIONS

1. [The First Year](#). November 1914-October 1915
2. [The Second Year](#). November 1915-October 1916
3. [The Third Year](#). November 1916-October 1917
4. [The Fourth Year](#). November 1917-October 1918
5. [Importations during German Evacuation](#). October-November 1918
6. [Rehabilitation](#). November 1918-August 1919
7. [Summary of Commission's Importations](#). 1914-1919

CHAPTER IV. GOVERNMENT SUBSIDIES

1. [Early Negotiations for Government Support](#). November 1914-January 1915
2. [Hoover's Negotiations in Berlin](#). February 1915
3. [Allied Decision to Subsidize Relief](#). February 1915
4. [Income and Expenditure](#). March 1915-March 1917
5. [The Relief Loan Plan](#). October 1916-February 1917.
6. [The United States Government and Relief Finance](#). April 1917-March 1919

CHAPTER V. SHIPS

1. [The C.R.B. Flag](#). November-December 1914

2. [The German "War Zone" of 1915.](#) February-April 1915
3. [A Relief Fleet.](#) March 1915---May 1917
4. [Unrestricted Submarine Warfare.](#) February-April 1917
5. [The Shipping Crisis.](#) May-November 1917
6. [Shipping Problems of 1918](#)

CHAPTER VI. NORTHERN FRANCE

1. [Conditions and Early Negotiations.](#) November 1914--March 1915
2. [Fundamental Guarantees.](#) March-April 1915
3. [Administration.](#) April 1915-February 1914
4. [Supplementary Program for the Cities.](#) March 1916-April 1917
5. [From Relief to Reconstruction.](#) 1917-1919
6. [The Destitute](#)

CHAPTER VII. THE AMERICAN REPRESENTATIVES

1. [The American Delegate in Belgium](#)
2. [The American Delegate in Northern France](#)

CHAPTER VIII. HARVESTS

PART I. THE OCCUPATION ZONE

1. [The Belgian Harvest of 1914.](#) November 1914---March 1915
2. [The Belgian Harvest of 1915.](#) March-July 1915
3. [The Extension of Protection of Native Produce.](#) July 1915-March 1918

PART II. THE ARMY ZONES

4. [The Belgian Etapes.](#) September-October 1915
5. [Northern France.](#) August-November 1915
6. [The Harvest of 1916.](#) February-September 1916
7. [The Harvests of 1917 and 1918](#)
8. [Local and Imported Bread Grains.](#) 1914-1918

CHAPTER IX. REVIVAL OF BELGIAN INDUSTRY

1. [Unemployment and Destitution.](#) July-August 1915.

2. [The Proposed Comité Industriel](#). September 1915--January 1916
3. [Failure of Subsequent Negotiations](#). April 1916---January 1917

CHAPTER X. FORCED LABOR AND DEPORTATIONS

1. [Belgian Workers and German Employment](#). November 1914--March 1916
2. [The Deportation of Belgians](#). October 1916--September 1918.
3. [The Deportations in Northern France](#). April-May 1916

CHAPTER XI. POLAND

1. [The Origin of the Polish Relief Project](#). February-December 1915
2. [The Commission's Negotiations with the British and German Governments](#). January-August 1916
3. [Subsequent Polish Relief Measures](#). November 1917.

CHAPTER XII. AMERICA IN THE WAR

1. [The Diplomatic Crises](#). May 1915--February 1917
2. [Between Peace and War](#). February-March 1917
3. [The American Declaration of War and the Reorganization of Relief](#). April--July 1917
4. [The C.R.B. and United States War Administration](#). January-October 1918

CHAPTER XIII. LIQUIDATION OF THE C.R.B.

1. [Problems of Liquidation](#)
2. [Procedure of Liquidation](#)
3. [The Belgian Educational Foundations](#)

CHAPTER XIV. INTERGOVERNMENTAL SETTLEMENT OF RELIEF SUBSIDIES

1. [The Belgian War Debt](#)
2. [Post-Armistice Loans to Belgium](#)
3. [Loans to France](#)
4. [Relief Subsidies and United States Debt Settlement Concessions](#)

CHAPTER XV. THE MOBILIZATION OF PUBLIC SUPPORT

1. [The First Appeals for Belgium](#). August-October 1914
2. [The organization of American Support](#). October 1914--February 1915

3. [Public Support from the British Empire and Elsewhere.](#) 1914-1918
4. [The Reorganization of American Support.](#) May--August 1915
5. [Warm Clothing for the Belgians.](#) September 1915--April 1916
6. [The Commission's Appeal for Belgian Children.](#) 1916-1917
7. [Clothing and Special Charities.](#) 1917-1918
8. [Summary of Cash Donations and Gifts in Kind.](#) 1914-1919

CHAPTER XVI. THE CARE OF THE DESTITUTE

1. [Sources of Support](#)
2. [Care of the Destitute in Belgium.](#) 1914-1917
3. [Care of the Destitute in Northern France.](#) 1915-1917
4. [After 1917 and Summary](#)

CHAPTER XVII. GERMAN GUARANTEES AND DECLARATIONS

1. [Guarantees Affecting the Relief as a Whole.](#) 1914-1918 .
2. [Guarantees in the General Government Zone in Belgium.](#) 1914-1918
3. [Guarantees in the Army Zones of Belgium and the North of France](#) 1914-1918

APPENDIX I. The Administrative Structure of the C.R.B.

APPENDIX II. Chronological List of Documents